



COMPTE RENDU DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 04 DECEMBRE 2012

Etaient présent(e)s : **M. SALE, V. FERRAT, S. DEFRENE, A. GROUT, A. DAVOULT, S. RENAUD, F. DUBOSC**

Excusé(e)s : **S. BLONDEL, A. PETIT, C. LOJOU, B. SIMENEL A. LABOULAIS**

1. COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

. Aucune observation n'a été faite sur le compte rendu de la réunion du 01 octobre 2012 .

2. CONTRIBUTION AUX MATERIELS

Les membres de la commission rappelle la décision prise lors de la réunion AREOS du 01/10/2012 :

La participation demandée actuellement aux personnes déjeunant au Restaurant d'Entreprise est de : 0.43 € (pour remplacement du petit matériel, repas Noël, extra, ...)

Compte tenu des déménagements annoncés des Organismes et de la situation financière actuelle de l'AREOS, il est décidé de porter la participation à 0.23 € sur la période du 1 janvier au 31 mai 2013(meilleure mesure favorable au personnel des organismes). Cette décision sera revue en fonction des évolutions à partir du 01 juin 2013.

3. REPAS DE NOËL

Le menu du repas de Noël prévu le 13/12/12 est affiché au restaurant. Les clients sont invités à se positionner sur leur choix rapidement, afin de permettre au gérant de prévoir en conséquence.

Il leur est demandé de respecter leur choix le jour du repas pour la satisfaction de tous.

IL EST IMPERATIF DE RECHARGER LES CARTES AVANT LE 13/12/2012, POUR EVITER TOUTE ATTENTE A LA CAISSE.

Comme les autres années, les membres de l'AREOS ont fixé la participation pour les agents des organismes de Sécurité Sociale à 5€.

Comme les années précédentes, les membres de l'AREOS sont sollicités pour faciliter le service.

L'AREOS décide de renouveler son don aux Restos du Cœur à raison de 50 centimes par repas de Noël servi.

4. PARTICIPATION AUX REPAS

Il a été constaté une différence de tarif sur des plats de même nature (exemple : riz). L'AREOS demande à ANSAMBLE de respecter les tarifs fixés.

5. MATERIEL DE RESTAURATION

- a) Il a été constaté que les verres, couverts et plateaux n'étaient pas toujours très propres. L'AREOS demande à ANSAMBLE d'être plus vigilant sur la propreté de la vaisselle et des plateaux.
- b) Le téléphone du restaurant ne fonctionne plus. L'AREOS décide de le remplacer.
- c) Mise à jour du logiciel toujours en cours.

6. ABUS CONSTATES

L'AREOS rappelle que les légumes et féculents sont servis à volonté, à raison d'une assiette par plateau. Ils doivent être consommés sur place.

7. PLAN DE PREVENTION DE SECURITE

La démarche est en cours avec ANSAMBLE.

8. APPEL D'OFFRE

Le contrat actuel avec ANSAMBLE se termine le 31 Mai 2013. Le déménagement des Organismes de Sécurité Sociale est prévu courant 2015. Les membres de l'AREOS souhaitent, avant de décider d'un éventuel appel d'offre, prendre contact avec ANSAMBLE au plus tard mi-janvier 2013 à ce sujet.

La Prochaine REUNION sera fixée en janvier 2013 selon le rendez-vous avec ANSAMBLE .

La Présidente de l'AREOS

Annick DAVOULT